



Passer d'employé à cadre autonome

Par **angelito**, le **06/10/2009** à **09:40**

Bonjour,

Ma direction me propose de passer cadre autonome.

Qu'elles sont les avantages/inconvénients et qu'elle rémunération pourrai-je réclamer. J'ai 11 ans d'expérience et suis dans cette société depuis un an.

Actuellement je suis employé et je gagne 2100 euros brut /mois pour normalement les 35 heures mais je faitr bien plus et ne suis pas payer en heures supplémentaires.

Merci de votre retour.